

CHARRUAU HENRI 28 MARS 1916



Henri Théophile CHARRUAU, né le 8 mai 1871 à Vieillevigne (44), fils de Célestin Auguste CHARRUAU, 34 ans, cultivateur, domicilié à la Mintière de Vieillevigne, et de Victoire CHIRON, son épouse, 37 ans, cultivatrice. Il est décédé célibataire et résidait à la Boissière de Montaigu.

Maintenu service auxiliaire par décision de la commission de réforme de la Roche sur Yon le 21 décembre 1914.

Appelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1er août 1914, affecté à la 2ème section d'infirmiers militaires de la 11ème région le 7 décembre 1915, arrivé au corps le 23 décembre 1915. Parti aux armées le 14 janvier 1916.

Affecté à la 2ème section d'infirmiers militaires. Décédé le 28 mars 1916 à Rosendaël (59, Nord) s'appelle depuis le 1er janvier 1972 Dunkerque) à l'hôpital, 23 bis, âgé de 45 ans, Suite à un accident toxique consécutif à une injection de vaccin T.A.B ayant entraîné la mort rapide, en rapport avec les circonstances de guerre. Mort pour la France.

Inhumé dans le département du Nord (59), à Dunkerque, dans la Nécropole Nationale, tombe N° 642.

Un secours de 150 francs est accordé le 15 avril 1916 à madame veuve CHARRUAU à la Boissière de Montaigu.

INFIRMIER À LA GRANDE GUERRE AU CAMP DE RUCHARD (INDRE ET LOIRE)

Après un examen médical minutieux, nous fûmes désignés tous trois pour séjourner durant quelques semaines, comme convalescents, au camp du Ruchard. Nous retournions vers notre cantonnement, en suivant les fossés aux eaux stagnantes, sous le brouillard matinal, dans la plaine de St Omer Capelle. Nous échangeons des réflexions. L'un d'entre nous, enthousiaste, déclarait :

- Oh! La France, quel beau pays ! Quelle fière chance d'être désigné pour le Ruchard. En pleine forêt, a dit le médecin.

Et puisque nous ne pouvions rejoindre le front comme les autres, nous fîmes nos préparatifs de départ enchantés de quitter ce lieu malsain. Toutefois, un récupéré récent, pensionnaire des dépôts, des hôpitaux et des camps calma quelque peu notre fougue :

- Vous allez au Ruchard ? Un sale trou ! Vous m'en direz des nouvelles.

Après un épique voyage de 73 heures de train, les soldats belges convalescents arrivent à Azay le Rideau: «Rassemblement rapide et départ en colonne vers le camp. On imposait donc une étape de douze kilomètres à des êtes débilisés par un voyage de trois jours et de trois nuits : douze kilomètres sous le soleil de juillet avec un sac lourdement chargé. Un court orage, accompagné d'une ondée nous rafraîchit.

Le nombre de traînards et d'éclopés augmente, mais ils sont recueillis par des entrepreneurs intéressés qui suivent la colonne avec des véhicules de toutes dimensions et discutent âprement le prix de leur intervention. Nous arrivons à la forêt de Crisay et bientôt, tels les Croisés apercevant la ville sainte, les convalescents poussèrent des cris : Le Ruchard... Le Ruchard !

Le camp, admirablement situé, sur les hauts plateaux d'Indre-et-Loire, bordé de forêts et limité par une lande étendue, admirable terrain d'exercices, n'offrait cependant pas toutes les garanties voulues par la salubrité.

Après avoir été récusé par la Commission d'enquête comme camp de prisonniers (car la fièvre typhoïde y régnait à l'état endémique) le Service de Santé de l'armée belge le reprit à son compte, pour y créer une station de convalescents. Bientôt on y reléguait tous les pré-tuberculeux, les épileptiques, les inaptes qui ne pouvaient fournir aucun service, les réformés qui ne trouvaient aucun emploi en France, les suspects d'origine germanique. Le camp comprenait quelques bâtiments en maçonnerie, servant d'hôpital, et des tentes remplacées plus tard par des baraquements. A notre arrivée, nous défilons devant les anciens hospitalisés et nous pouvons bientôt nous débrouiller, courir d'un magasin à l'autre, remplir de paille un matelas, traîner un sommier à claire-voie, nous installer sous la toile. Rompus de fatigue, mal réconfortés par une méchante soupe qu'on nous avait offerte », nous succombons au sommeil. La nuit, un violent orage sévit. Mais au matin, nous nous apercevons que nos chaussures flottent dans une mare d'eau qui s'est formée dans l'aire de la tente. Excellente affaire pour des convalescents ! La plupart d'entre nous toussent et les plus gravement atteints s'en vont à l'hôpital.

Pour les autres, la vie habituelle du camp commence. Désœuvrés et maussades, ils font des promenades dans les bois, jusqu'aux villages de Neuil, ou à Villaines. Au retour, au son d'un phonographe, Made in England, on entend un chant anglais à la cantine anglaise, en dégustant une tasse de thé léger, et naturellement anglais. La plus grande distraction consiste à assister aux enterrements. Chaque semaine une voiture ambulance française, muée en corbillard, transporte un ou deux cercueils au cimetière d'Avon, situé à six kilomètres de là. Chaque unité fournit une délégation !! La route, longue et pénible, serpente dans la lande. Au village, tous s'esquivent, entrent au cabaret, s'enivrent et le retour, malgré les observations des officiers et des sous-officiers qui ont accompagné le convoi funèbre s'effectue en ordre dispersé. Suite logique : les participants écopent d'un nombre variable de jours de cachot à Malakoff (nom du bloc qui sert de prison). Ce coin hospitalier abrite, en effet toujours, une ample collection de pensionnaires : déserteurs repris dans le voisinage, inaptes qui se sont rebellés après une crise de cafard, hommes de la compagnie spéciale (suspecte) coupables de refus d'obéissance, convalescents qui par les nuits froides se sont chauffés à l'aide d'isolateurs, et d'ivrognes revenant d'un enterrement.

Malgré le piquet de gendarmes, les prisonniers se révoltent souvent: c'est ce qu'ils appellent l'assaut. On brise, on casse tout, on met le feu aux objets de literie; à l'extérieur, les autres habitants font cause commune, hurlent et conspuent l'autorité. Puis lentement, le calme renaît, interrompu par la crise aiguë d'un épileptique, la chasse qu'on livre à un dément qui s'évade ou l'arrivée d'un nouveau détachement de convalescents. Quand cela arrive, il faut de la place; les médecins, au cours de leur visite, retrouvent quantité d'hommes valides aptes à rejoindre les dépôts. Alors, c'est la ripaille des veilles de départs; on boit le vin et l'alcool à pleines lampées, on se bat, on se querelle. Et, au matin, dans le petit jour, on s'éloigne, la plupart heureux de quitter ce camp de Ruchard qui pour certains prit l'allure d'un bagne et, pour beaucoup, d'antichambre de la mort ou de la démence.

LE TÉMOIGNAGE DE CONSTANT STIERS, SOLDAT AU 9° DE LIGNE

Le lendemain soir, en route pour les deuxièmes lignes. Ça ne va pas du tout. Mon ami Martin porte mon fusil; j'ai pu laisser mon sac à la cuisine du cantonnement; je n'ai que ma besace avec mon pain, ma gamelle et ma gourde. Le lendemain soir, les cuisines roulantes viennent aux secondes lignes apporter la bouffe; je me mets machinalement dans les rangs; je n'ai pas faim mais cela ne fait rien, un autre, s'il n'a pas assez mangé, aura ma ration. Tout-à-coup, ma tête tourne et je m'étais par terre; on me transporte au poste de secours du secteur et, quand je suis un peu remis, le médecin me donne un papier m'autorisant à retourner au cantonnement de repos. Ce papier, je l'ai encore en ma possession:

ARCHIVES PHOTOS



EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE

Archives départementales

Nom : Charruau

Prénoms : Henri Théophile Surnom : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le 8 mars 1871, à Mailhignac, canton
d' Mailhignac, département de la Loire-Inférieure, résidant
à St-Georges, canton de Mailhignac, département
de la Vendée, profession de Domestique
fils de Colas Auguste et de Jeanne Victorine, domiciliés
à Mailhignac, canton de Mailhignac, département de la Loire-Inférieure

N° 88 de tirage dans le canton de Mailhignac

SIGNALEMENT.

Cheveux bruns, sourcils bruns
yeux gris, front ordinaire
nez fin, bouche mojeune
menton soyeux, visage ovale
Taille : 1 m. 67 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.
MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Mobilisation générale par décret du 1^{er} Août 1914
Maintenu service auxiliaire par Décision de la Commission spéciale de réforme du 21 Décembre 1914
Décret du 26 septembre 1914. Affecté à la 2^e section d'Infanterie M^{le} D^e du 7^e C^{orps} la 41^e région du 7 Décembre 1914. n° 7 Ch^z Quivre au combat le 23 Décembre 1914.

Décédé le 28 mars 1915 à l'hôpital 83 bis à Rosendaël par suite d'accidents toxiques consécutifs à une infection de vaccin T. A. B ayant entraîné la mort rapide. En rap. Sport avec les circonstances de guerre.
"Mort pour la France".

Secours de 150^{frs} accordé le 15 avril 1915 à Madame V^{ve} Charruau à la Boissière de Mailhignac

Départs au front. évacuations: Part. aux ar. mis le 14.1.1915 - Décédé le 28 Mars 1915.

Campagne Contre l'Allemagne 23.12.14 au 28.3.1915.

Henri CHARRUAU